- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

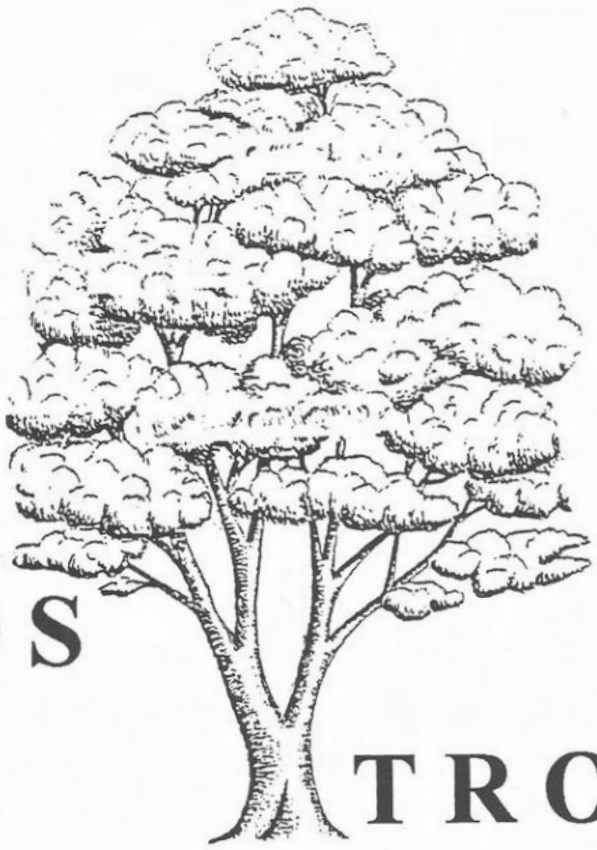

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

AVRIL 98 - N° 45

Bulletin Spécial
Association "NOS TROIS BRANCHES"

SOMMAIRE

1/ Compte rendu du Conseil d'Administration

- Du 29 Mars 1998 — P. 3

2/ Le Coin des Chercheurs

- P. 4

3/ Mot du Trésorier

- De Joseph Maupilier — P. 8

4/ Le Point sur l'Expo - Photos

- De Claude Maupilé et Grégory Godreau — P. 8

5/ Tarifs

- Du 11 Juillet 1998 — P. 9

6/ Buffet - Inscription enfants

- Du 12 Juillet 1998 — P. 10

7/ Informations

- Du 11 Juillet 1998
- Du 12 Juillet 1998 — P. 11

8/ Journée du 12 Juillet 1998

- PROGRAMME — P. 14

9/ Chant des Maupillier

P. 15

1/ Compte rendu du Conseil d'Administration

- Du 29 Mars 1998

Maurice MAUPILIER, notre Président, cloué au lit par une méchante grippe, n'a pu présider ce Conseil.
Nous lui avons transmis les regrets de tous les membres présents (au nombre de 20) et l'on peut aisément s'imaginer que Maurice de son côté, devait maudir le mauvais sort.
Cette réunion avait pour principal objectif, l'organisation de l'Assemblée Générale du 12 Juillet, au sujet de laquelle vous trouverez par ailleurs, de nombreuses informations.
D'autres thèmes ont cependant été abordés :

Le Bulletin

- Nous envisageons de sortir prochainement un bulletin répondant à d'autres formes actuelles de saisies et de mise en page.

La Généalogie

- A la demande d'un certain nombre d'adhérents, une place plus importante sera réservée à la Généalogie.Marie-Claude et Guy-Claude MAUPILE d'une part, Christelle et Fédéric AUGRIS d'autre part, en seront les principaux vecteurs. Ils réalisent tous un travail de recherche remarquable qu'il convient de signaler. D'ores et déjà, des "Arbres" représentatifs de la Généalogie des "TROIS BRANCHES" doivent figurer prochainement dans des expositions de cercles d'études Généalogiques.

Circuit Touristique

- Lors de l'Assemblée Générale du 12 Juillet une maquette du livret relatif à ce circuit vous sera présenté.

La situation Financière

- Vous trouverez, plus loin, le mot du Trésorier sur le sujet.

Le Chant des Maupillier

- Nous faisons paraître en dernière page de ce bulletin le "Chant des Maupilier". Nous vous invitons à vous munir de ce feuillet pour l'Assemblée Générale du 12 Juillet 1998.

Les éléctions des Membres du Conseil

- Nous procéderons le 12 Juillet à l'élection de nouveaux membres qui viendraient étoffer le Conseil, apporter du sang neuf et des idées et plus généralement participer à la vie de notre Association, notamment sur le plan Généalogique. Un clin d'oeil donc à tous ceux et toutes celles qui serait motivés par ces sujets. Vous trouverez, par ailleurs un bulletin de candidature à nous renvoyer.
Pour terminer, un seul mot : A Bientôt

Bernard.

2/ Le coin des Chercheurs

De Frédéric A. JORIS

Tout d'abord un grand merci pour les personnes qui ont manifesté un chaleureux intérêt pour cette nouvelle rubrique. Cela est très encourageant et cela nous a aussi donné de bonnes idées; comme par exemple celle de demander aux membres de notre famille d'écrire un article sur une commune où aurait séjourné un ancêtre, ou bien faire connaître une anecdote ou un fait historique en rapport avec un Maupillier. N'avons nous pas des professeurs d'histoire, des érudits dans la famille qui pourraient donner le bon exemple aux autres et essuyer le baptême du feu ? Merci d'avance. Une autre idée a été donnée, celle de consacrer une partie de cette rubrique à une bourse d'échange généalogique entre les membres. Pourquoi pas ! Qu'en pensez vous ?

❖ Commençons par le premier errata du "coin des chercheurs", le mariage d'Isidore Prosper Maupillier avec Joséphine Félicité Coudray présenté dans le précédent numéro du bulletin, a été relevé par Bernard Aumont dans les registres de catholicité de Mauléon et non ceux de l'état-civil.

❖ Une nouvelle branche du Maine-et Loire a été retrouvée dans la région du Voide, de Gonnord (actuellement Valanjou) et de Cossé. Le fondateur serait un Nicolas Maupillé habitant Cossé.

Il se serait marié une première fois avec Vincente Micheau de qui il aurait eu Vincent. Ce dernier était tisserand sur Le Voide où il meurt le quatre octobre 1725. Il s'est marié le treize février 1696 à Gonnord avec Jacquette Banchereau.

De ses nombreux enfants, dont beaucoup sont morts en bas âge, nous ne connaissons que le mariage de leur fille Magdeleine qui a épousé un notaire Pierre Cholet le vingt quatre novembre 1722 au Voide. Avec ce dernier elle eut six enfants avant de mourir en mettant au monde, le huit décembre 1736 un Michel, qui ne lui survivra pas et qui sera inhumé avec elle. Le prêtre notera sur l'acte de décès de la mère qu'elle est morte "après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction mais sans avoir pu recevoir celuy de l'eucharistie". Pierre Cholet avec Magdeleine Maupillé eut aussi une Anne le vingt huit septembre 1733, qui s'est mariée une première fois avec Jean Sicard le vingt quatre février 1756, et une deuxième fois avec Charles Boudier le vingt trois février 1767.

Nicolas Maupillé, le grand-père d'Anne, s'est marié une seconde fois avec Françoise Oger. On leur connaît deux enfants : un René laboureur à Gonnord, qui épouse dans cette même paroisse Etiennette Louattière le sept janvier 1716 et dont la descendance est encore inconnue.

Le deuxième enfant connu se prénomme Jeanne. Cette Jeanne épousera d'abord au Voide le vingt septembre 1723 Jean Aubineau, puis ensuite Louis Péneau. Avec son deuxième époux, on lui connaît une Jeanne née le vingt deux août 1731, et qui épouse le huit novembre 1757 à Gonnord, René Aubain .

L'origine de cette branche n'est pas encore connue, peut-être La Séguinière comme pourrait le laisser entendre certains éléments, mais cela reste à vérifier. De plus, il faut constater la forme ancienne de l'écriture du nom, on a trouvé Maupillé , Maupilé.. mais aussi une fois Maupilay!

Tout aide sera le bienvenue pour pouvoir rattacher cette branche, et trouver la descendance, qui a surtout l'air d'être féminine. Avis aux généalogistes amateurs !

❖ Nous allons revenir sur le combattant vendéen Jacques Louis Maupillier, en vous présentant la photocopie du certificat de pension qui lui a été accordée. Nous remercions le père Braud pour ce document.

Mais par soucis de clarté, nous préférons le transcrire :

"Le Roi, connaissant le dévouement et les malheurs de Monsieur Maupillier Jacques Louis, Né le vingt huit août Mil sept cent soixante dix sept à Chanteloup Deux Sèvres a daigné par décision du Deux Juillet 1826 lui accorder un Pension annuelle de la somme de quatre vingt Franc, sous la retenue de trois pour cent, conformément à la décision du 22 décembre 1817

Cette pension dont la jouissance courra le Premier Octobre mil huit cent vingt six, sera acquittée au trésor de la liste civile (aux Tuileries), de trois mois en trois mois après que le présent brevet ait été enregistré, et sur la présentation des certificats de vie du titulaire.

Fait à Paris le Trente août Mil huit cent vingt six

Le Ministre secrétaire d' Etat de la Maison du Roi
Duc de Doudauvil"

Il faut préciser que dans sa demande de pension conservée aux Archives départementales des Deux-Sèvres (R 69 commune de Boismé), il est noté que Jacques Louis, soldat durant les guerres de Vendée, a été blessé *"d'un coup de bayonnette dans le dos à la bataille de Bois Grolleau près Chollet et au bras gauche et à la jambe gauche à la bataille de la Châtaigneraie en l'année mil sept cent quatre vingt quatorze".*

Le chirurgien remarquera *"1° deux cicatrices à l'avant-bras gauche vers la partie moyenne, d'une vers son bord antérieur et extérieur, l'autre vers son bord postérieur et extérieur. Elles nous semblent la suite d'une blessure faite par une balle. 2° cicatrice suite d'un coup de baïonnette près l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale, du coté droit. 3 ° petite cicatrice à la jambe gauche vers la partie moyenne du bord antérieur du tibia suit d'un coup de pied de cheval reçu dans un combat".*

Le maire de Boismé, Pierre Joseph Cottet, né à Rüe en Suisse, ancien domestique de Lescure, chef de bataillon vendéen durant la guerre, établira un certificat d'indigence pour son administré Jacques Louis où il notera : *"journalier demeurant aux Touches de cette commune, ancien soldat vendéen et dans une extrême indigence; et hors d'état de pourvoir a sa subsistance et a celle de sa famille, a cause de ses blessures"* .

Jacques Louis mourut aux Bordes le vingt quatre juin 1857 à 80 ans, deux fois veuf.

❖ C'est par ces derniers mots que nous vous quittons, en vous disant : "Au 12 juillet au Puy-du-Fou. !"

Mais, avant cela vous pouvez nous adresser tout document à l'adresse suivante :

Christelle et Frédéric Augris
15, allée Mozart
44800 Saint-Herblain

Ministère
de la
Maison du Roi

Pension
sur
La Liste Civile

Registre 2
N° 1550 d'ordre.

MAISON DU ROI.

Pension de F.cs 80.

Le Roi, connaissant le dévouement et les Malheurs de Monsieur Maupillier Jacques Louis, Né le vingt huit cent Mil sept cent soixante dix sept à Chanteloup Deux Sevres a daigné par décision du Deux Juillet 1826 mi a cordiaire Pension immédiate de la somme de Quatre vingt Francs 7 sous, la retenue de trois pour cent, conformément à la décision du 22 Octobre 1822 Cette Pension dont la Jouissance courra du Premier Octobre mil huit cent vingt six, sera acquittée au trésor de la Liste Civile (aux Tuileries), de trois mois en trois mois, après que le présent brevet y aura été enregistré, et sur la présentation du certificat de vie du titulaire.

Fait à Paris le Trente Août Mil huit cent vingt six

Le Ministre Secrétaire d'Etat
de la Maison du Roi,
Duc de Bordeaux

Le coin des chercheurs : Les Maupillé de Voide

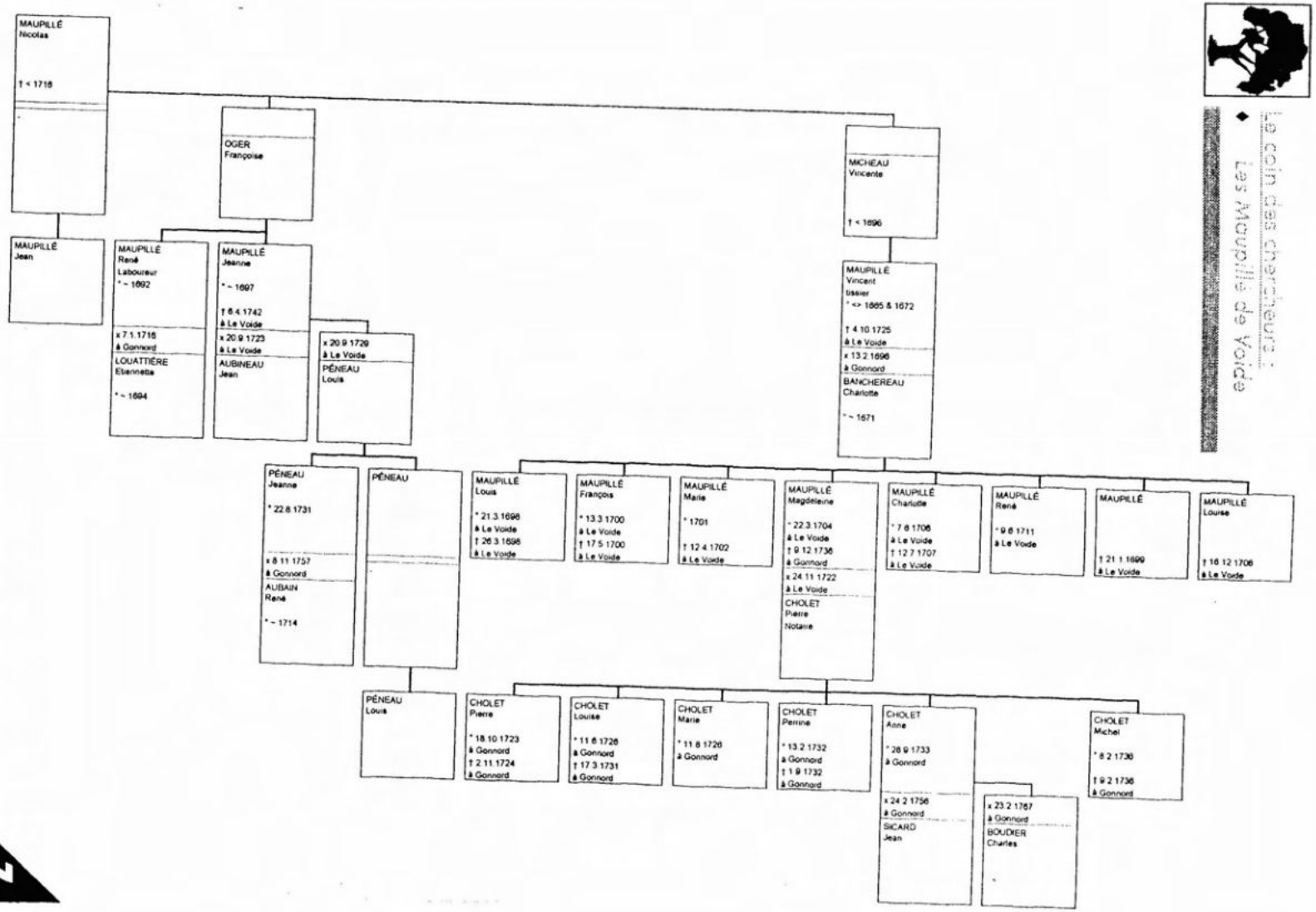

3/ Mot du Trésorier

- De Joseph Maupilier - Trésorier -

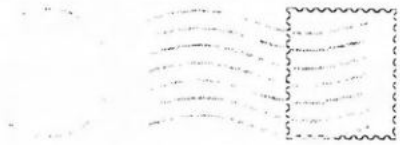

Il n'y a rien de nouveau chez les adhérents "3 Branches" .
Le processus est toujours le même. Quand le bulletin arrive, un certain nombre envoie aussitôt le chèque de 60 frs, montant de la cotisation, quand ce n'est un chèque plus élevé généralement de 100 frs *(Cotisation + Soutien)*. Merci à ceux qui ajoutent ce complément et merci aux autres d'avoir été rapides dans l'envoi, mais il en manque encore beaucoup à l'appel ; alors ceux qui ne sont pas à jour n'attendent pas et sans plus tarder libellent leur chèque à l'ordre "NOS TROIS BRANCHES" et l'envoient à :

Joseph MAUPILIER
15, Rue des Grands Bois
85 210 St Martin-Lars.
Tél : 02.51.27.80.11.

4/ Le Point sur l'Expo - Photos

- De Claude Maupilé - Grégory

Nous arrivons bientôt aux termes de nos recherches des lieux où nos ancêtres ont vécu. Merci à Maurice qui nous à bien aidé. Le département de la Vendée est terminé et les Deux-Sèvres et Maine-et-Loire sont pratiquement terminés.
Ils nous reste encore la Mayenne à photographier. Grégory Godreau a travaillé avec moi sans relâche depuis maintenant deux ans. C'est lui qui a pris toutes les photos que vous verrez le 12 Juillet 1998. Nous arrivons actuellement à 350 photos et nous espérons que vous viendrez nombreux admirer cette exposition où vous aurez la possibilité d'en commander.

Claude et Grégory.

5/ **Tarifs** du Grand-Parcours - Cinéscénie

- Du 11 Juillet 1998

Il reste des places pour le Grand-Parcours et la Cinéscénie du Puy-du-Fou. Vous pouvez jusqu'au 24 mai 1998 envoyer vos bulletins de commande ci-joint. Celui-ci devra être accompagné du règlement. Les billets seront envoyés en Juin 1998. Les places sont réservées aux Familles Maupilier et uniquement pour le 11 Juillet 1998.

Tarifs suivants :

✖ Grand-Parcours et Cinéscénie *(11 Juillet 98)*

☒ *Adultes*..... *181,00 frs*
☒ *Enfants (de 5 à 13 ans)*..... *77,00 frs*

✖ Cinéscénie *(11 Juillet 98)*

☒ *Adultes*..... *120,00 frs*
☒ *Enfants (de 5 à 13 ans)*..... *40,00 frs*

Envoi des commandes chez :

Claude Maupilé
1, Rue de la Melonnière
92 500 RUEIL-MALMAISON
Tél : 01.47.16.74.58.

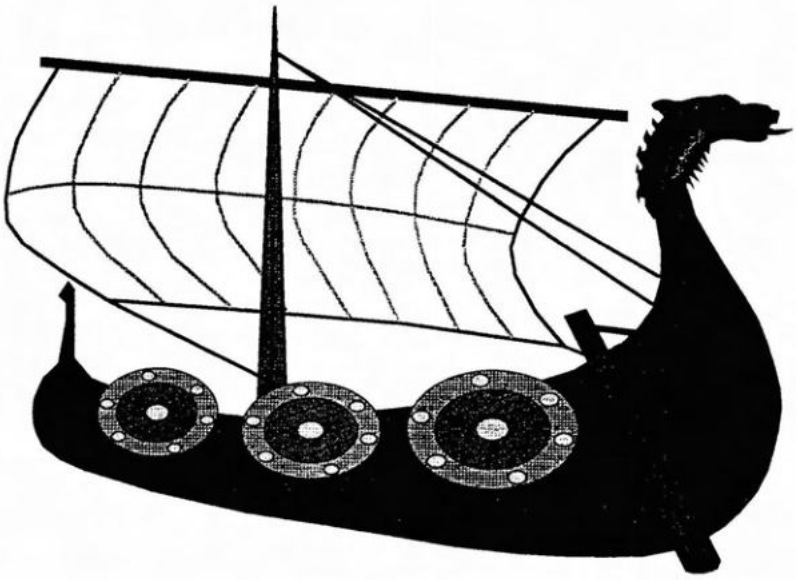

6/BUFFET

- Du 12 Juillet 1998

Quelques précisions sur le déroulement du Buffet. Nous l'installerons dans le *Déambulatoire*.L'équipe de restauration du Grand-Parcours s'occupe de la mise en place . A nous d'installer les tables.Là aussi nous aurons besoin de volontaires.Après le mot d'accueil de Maurice nous ouvrirons le Buffet vers 12h30.A l'aide du bon d'inscription joint à ce bulletin, vous pourrez réserver vos repas pour le prix de 30 frs/pers. Vous pouvez aussi emporter vos pique-niques.Date limite des réservations le 21 Juin 1998.

Je vous rappele le Menu.

ENTREE

- *Saucisson à l'ail Fumé.*
- *Saucisson sec.*
- *Térrine Vendéenne.*
- *Galantine de Volaille.*

PLATS DE RESISTANCE

- *1/8 de Poulet.*
- *Jambon Fumé.*
- *Chips.*

FROMAGE

- *Brie.*

DESSERT

- *Corbeille de Fruits.*
- *Brioche.*

PAIN ET CONDIMENTS

- *Compris.*

INSCRIPTIONS ENFANTS 12 Juillet 1998

Le 12 Juillet, les enfants qui le désirent pouront aller visiter le Grand-Parcours l'après-midi. L'entrée sera gratuite . Le groupe d'enfants sera accompagné par des Puyfolais(es). Pour ceci, vous devez obligatoirement inscrire vos enfants à l'aide du Coupon joint.Les enfants non inscrits ne pouront pas accéder au Grand-Parcours. Tous les enfants recevront un Badge qu'ils devront en aucun cas quitter durant le temps de l'encadrement sur le site. Date limite d'inscription 24 mai 1998

7/Informations

- Du 11 Juillet 1998

Il reste encore des places pour le Grand-Parcours et la Cinéscènie. J'attends vos demandes jusqu'au 24 mai 1998 à l'aide du bulletin de commande ci-joint.

Le Grand-Parcours ouvre ses portes à 10h00. Le stationnement se fera sur le parking public. Un programme vous sera remis à l'entrée. Vous avez la liberté d'organiser vos visites au cours de la journée. Ne manquez pas le spectacle de Chevalerie, et celui de la Fauconnerie. Au village de l'An Mil un spectacle unique : "La Légende de Philibert". Les villages à visiter avec leurs artisans. Différents points de restauration sont à votre disposition le midi. Le soir certains restaurants resteront ouverts jusqu'à 20h00.
Entrée sur le parking public pour tous ceux qui se rendent à la Cinéscénie. Les portes ouvrent à 21h00, elles se situent près du pavillon d'accueil. Je devrais être au pavillon d'accueil à partir de 18h00 jusqu'à 19h30 environ. Munissez-vous de vêtements chauds car les nuits Puyfolaises sont souvent fraiches. Chacun doit être muni de son billet afin de facilité les contrôles. Les billets commandés seront envoyés dans le courant Juin 98. Envoyer vos commandes sans tarder.Je vous remercie.

Envoie des commandes chez :

Claude Maupilé
1, Rue de la Melonnière
92 500 RUEIL-MALMAISON
Tél : 01.47.16.74.58.

- Du 12 Juillet 1998

Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques sur le déroulement de la journée du 12 Juillet 1998. Un programme est joint à ce bulletin.

Cette réunion a lieu dans le déambulatoire qui se situe sous les tribunes du spectacle du Puy-du-Fou. Nous disposons d'un parking spécialement prévu pour nous. Il est situé derrière les tribunes. L'accès à ce parking sera fléché tout autour du site. Ne rentrez pas sur le parking du Grand-Parcours.

L'accès à ce parking sera possible à partir de 8h00. Vous devrez vous garer sur ce parking et nul part ailleurs. Les personnes accompagnées de personnes à mobilité réduite pourront monter jusqu'au déambulatoire. Elles devront impérativement ramener leur véhicule sur le parking désigné..L'accès au déambulatoire sera flèché. Certains lieux ne seront pas autorisés. Enfin je vous demande de faire attention aux passages de véhicules et des animaux entre le parking et le déambulatoire.

L'accueil des familles est prévu pour 10h00, c'est pourquoi tout devra être installé dans le déambulatoire. Pour cela, il nous faudra des aides de bonne volonté. Le 29 mars 98, des membres du Conseil d'Administration ont pris en charge différents secteurs. Vous pouvez vous inscrire si vous souhaitez venir nous aider. Un bulletin d'inscription est joint à ce bulletin . Il nous faudra des bénévoles pour l'installation des photos.

A tous ceux qui pourront venir, nous les remercions d'avance et leur demandons d'arriver pour 8h00 environ.

A l'accueil des hôtesses vous remettrons un Badge contre émargement de la feuille de présence. Les enfants inscrits pour le Grand-Parcours recevront un Badge Spécial (demander à l'accueil).

La Célébration Religieuse préparé par Maurice aura lieu à 11h00. Elle devrait se dérouler près du déambulatoire dans un sous-bois. En cas de mauvais temps une solution est prévue. Après la Cérémonie Religieuse, Maurice prendra la parole pour quelques mots de bienvenue.

Ensuite, nous ouvrirons le buffet. Des tables seront installées pour vos repas et il est envisagé de se procurer du vin et de l'eau à règler sur place.Ceux qui n'auraient pas commandé leur repas pourront le faire à l'accueil. Nous disposerons de 10 % de repas supplémentaires.

Un des évenements de cette journée est l'Exposition Photos.Il y aura en photos tous les sîtes relevés dans le livre de Maurice . D'autres sîtes relevés dans les départements de la Mayenne aux Deux-Sèvres. Actuellement nous avons environ 350 photos. Certains d'entre vous en ont déjà vu le 21 septembre 97 à Chanteloup. Nous avons écouté leurs suggestions puisque un bon de commande sera mis à votre disposition. Parmi ces photos, vous ferez votre choix et déposerez le tout dans une enveloppe accompagné de votre règlement. Une urne sera prévue à cette effet. Nous vous les enverrons après les vacances d'été 98. Vous recevrez le même format (20 X 30 cm) au prix de 25 frs/ photo Couleur et de 20 frs/ photo Noir & Blanc. Elles auront toutes les mentions de l'association "NOS TROIS BRANCHES"et la signature de leur auteur, Grégory Godreau.

Je donne rendez-vous aux Familles et leurs enfants inscrits pour le Grand-Parcours à 14h15 à l'accueil. Les enfants devront impérativement porter leur badge sur le sîte. Il est prévu à cet effet 1 accompagnateur Puyfolais(e) pour 5 enfants. Le Grand-Parcours étant étendu sur 35 hectares avec différentes activités, nous établirons un programme pour les petits et un autre pour les plus grands. Chaque enfant aura un billet nominatif. Entrée au Grand-Parcours vers 14h30 et retour prévu vers 17h30. L'entrée est gratuite mais les enfants doivent obligatoirement être inscrits avant le 24 mai 98 à l'aide du bon d'inscription ci-joint et une autorisation parentale devra être remplie avant le départ des enfants. Passée cette date, je ne prendrai plus d'inscription.

Vers 14h30, l'Assemblée Générale se déroulera dans le déambulatoire. Les membres du Conseil d'Administration seront soumis à vos votes pour le renouvellement. Si certains souhaitent nous rejoindre, vous pouvez vous faire connaître auprès de Joseph Maupilier par téléphone ou par courrier.

Le Chant des Maupillier, bien connu de tous, devrait avoir lieu dans l'après-midi. Ce Chant sera diffusé par la Régie du Puy-du-Fou avec les jets d'eau. L'heure sera connue au dernier moment selon la disponibilité de la Régie.
Avant de nous quitter, il sera servi le verre de l'Amitié accompagné par une brioche Vendéenne.Cette journée sera terminée, nous espérons que vous en garderez un bon souvenir . Ce sera la dernière réunion de ce siècle puisque nos grandes réunions au Puy-du-Fou ont lieu tous les 3 ans. Rendez-vous au XXIe siècle... Mais nous en sommes pas là, en attendant il restera les lieux à remettre en état, les photos à ranger. Merci à ceux qui pouront rester pour nous aider .
L'organisation d'une journée comme celle-ci représente un an de travail.Nous sommes accueillis dans les locaux de l'Association du Puy-du-Fou, mis à notre disposition par Jean-Marie le Président.

Afin que tout se passe sans problème, je vous demande de respecter quelques consignes :

- Respecter le parking et ne vous garez pas n'importe comment.
- Ne pas se promener vers les "Accès Interdits".
- Ne pas monter pas dans les tribunes.
- L'accès sur l'Aire Scènique est interdit.
- Attention aux passages des véhicules et des animaux entre le parking et le déambulatoire.
- Respecter l'environnement, des poubelles et des sacs poubelles seront partout dans le déambulatoire.

Merci à tous.

Claude .

8/ Journée du 12 Juillet 1998

PROGRAMME

A partir de 10 h 00

- Accueil des Familles avec remise de badges.

11 h 00 à 11 h 45

- Cérémonie Religieuse dans le Sous-Bois.

11h 00 à 12 h15

- Discours de Maurice MAUPILIER.

12 h30

- Déjeuner dans le Déambulatoire. (Buffet - Pique-nique)

14 h 30

- Assemblée Générale.

16 h 00

- Chant des Maupilier

17 h 00

- Verre de l'Amitié avec Brioche.

18 h 30

- Départ

9/Chant des Maupillier

- Pour le 12 Juillet 1998

Le vieux château de Maupillier
Fredonne la chanson du Temps .
La chanson du vieux Maupillier
Tant d'espoir et d'amitié.

Dans les genêts en fleurs chantent les choeurs.
La chanson du vieux Maupillier
Tant d'espoir et d'amitié.

Le vieux château des Maupillier
Se souvient de tous ses enfants
Les Maupillier de tous les temps
Oubliés, désespérés.

Dans les genêts en fleurs
Les enfants pleurent.
La chanson du vieux Maupillier
Tant d'espoir et d'amitié.

Le vieux château de Maupillier
Fredonne la chanson du temps
Au Puy-du-Fou des Maupillier
Tant d'espoir et d'amitié.

Dans les genêts en fleurs
Croisent les coeurs.
La chanson du vieux Maupillier
Tant d'espoir et d'amitié.

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Chataigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées »